

Le soutien de l'Ontario aux services policiers autochtones

Le 3 juin 2009

En novembre 2003, le gouvernement McGuinty a confié au juge Sydney Linden le soin de conduire une enquête publique indépendante sur les événements qui ont entouré la mort de Dudley George en 1995. Le gouvernement a aussi demandé au juge Linden de recommander des solutions pour éviter la violence dans des circonstances semblables. Le 31 mai 2007, le juge Linden a publié son rapport et ses recommandations. S'inspirant de ces recommandations, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et la Police provinciale de l'Ontario ont travaillé en étroite collaboration avec les dirigeants des Premières nations de l'Ontario pour assurer la mise en place de services de police durables et de haute qualité, qui répondent aux besoins des communautés des Premières nations de la province.

Des services policiers des premières nations durables

En réponse au Rapport sur l'Enquête publique sur Ipperwash, le gouvernement s'est engagé à coopérer avec ses partenaires des Premières nations en vue de mettre en place des services policiers durables et de haute qualité pour les communautés des Premières nations en Ontario.

- En décembre 2007, le ministère des Affaires autochtones, avec des dirigeants des Premières nations en Ontario, a établi le Comité de priorités et d'action pour la mise en oeuvre du rapport Ipperwash (IIPAC), afin d'établir un ordre de priorité parmi les recommandations du Rapport sur l'Enquête publique sur Ipperwash et les mettre en oeuvre.
- Le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels est représenté au comité. Il travaille en étroite collaboration avec les dirigeants des Premières nations et le ministère des Affaires autochtones à l'élaboration d'une approche durable des services policiers des Premières nations, en se fondant sur les recommandations du juge Linden.

Initiatives en matière de services policiers autochtones

Dans son rapport, le juge Linden a caractérisé les initiatives de la Police provinciale de l'Ontario en matière de services policiers autochtones d'« impressionnantes de par leur champ d'application et leur efficacité ». La Police provinciale poursuit ses efforts, en établissant des liens solides avec les communautés autochtones et en minimisant le risque de violence, tout en préservant l'ordre public durant les occupations et manifestations par des Autochtones.

- La politique de la Police provinciale de l'Ontario sur les services policiers relatifs aux occupations et manifestations autochtones, intitulée « Framework for Police Preparedness to Aboriginal Critical Incidents » (en anglais seulement). Ce cadre de travail reconnaît les caractéristiques historiques et culturelles particulières des occupations et manifestations autochtones et propose des stratégies visant à minimiser l'usage de la force nécessaire pour maintenir l'ordre public.

- En 2007, la Police provinciale a créé le Bureau des services policiers des Autochtones. Ce Bureau a fusionné plusieurs unités et initiatives antérieures de la Police provinciale, afin d'accorder une attention quotidienne aux affaires autochtones et d'élargir la capacité de la Police provinciale à soutenir des services policiers plus uniformes et efficaces dans les communautés des Premières nations.
- Depuis 2007, la Police provinciale a ajouté 31 nouveaux postes à temps plein pour des unités et initiatives touchant les services de police autochtones.
- L'Ontario financera 40 agents de police additionnels pour des services de police des Premières nations par le biais du programme fédéral de Fonds de recrutement de policiers.
- L'Équipe chargée des relations avec les Autochtones et l'Équipe de liaison pour les événements majeurs de la Police provinciale de l'Ontario fournissent du soutien et de l'aide pour établir des liens, créer des lignes de communication ouvertes et mettre en place une fonction de liaison informée entre les services policiers et les différentes communautés, dont les peuples et communautés autochtones et les collectivités non autochtones susceptibles d'être touchées par des protestations et occupations autochtones.
- Au cas où une intervention médicale d'urgence serait nécessaire pendant un événement grave, la Police provinciale a créé un programme spécialisé, les Services tactiques d'aide médicale d'urgence (STAMU). Le Programme des STAMU a été établi au sein de la Police provinciale en vue de permettre à des ambulanciers paramédicaux de niveau avancé de fournir des soins médicaux d'urgence dans diverses situations tactiques de la Police provinciale.

RELATIONS ENTRE LA POLICE ET LE GOUVERNEMENT

- Le programme de formation de commandement d'incident de la Police provinciale de l'Ontario renforce les rôles et procédures formels de rapport afin de maintenir une « zone tampon » appropriée entre les opérations de la police et le gouvernement.
- Le ministère a mis en place des procédures destinées à assurer la circulation continue d'information entre les commandants opérationnels et la bureaucratie ministérielle, jusqu'au ministre. Ces procédures sont conçues pour minimiser le risque, ou la perception, d'une interférence politique dans les affaires opérationnelles pendant un événement grave.

Éducation et sensibilisation

Afin de répondre efficacement aux besoins en matière de sécurité communautaire des peuples des Premières nations, il est important que les agents de première ligne comprennent bien la richesse et la diversité de l'histoire de ces peuples, ainsi que leurs enseignements traditionnels.

- Une formation sur la sensibilisation aux besoins des Autochtones est maintenant obligatoire pour toutes les recrues de la Police provinciale de l'Ontario et les membres de ses unités spéciales. Au Collège de police de l'Ontario, les nouvelles recrues pour tous les services policiers de l'Ontario reçoivent une formation de sensibilisation aux besoins des Autochtones, et le Collège de formation correctionnelle de l'Ontario dispense une formation semblable aux agents des services correctionnels de la province.
- Le Collège de police de l'Ontario a produit des modules d'apprentissage en ligne sur la sensibilisation aux besoins des Autochtones et des Premières nations, qui ont été distribués par le biais du Réseau canadien du savoir policier aux services de police de l'Ontario. Les modules ont également été proposés au Collège de formation correctionnelle de l'Ontario et à d'autres personnels des ministères.

Le Bureau des services policiers des Autochtones de la Police provinciale de l'Ontario déploie des efforts considérables pour encadrer et faire participer les jeunes autochtones et pour élargir les initiatives éducatives destinées aux étudiants autochtones et non-autochtones.

- Walking the Path et Niigan Mosewak sont deux programmes destinés aux jeunes qui font la promotion de l'estime de soi, de la valeur de soi et du respect pour autrui, par des cercles de guérison, des enseignements culturels, des modèles d'identification et des efforts de sensibilisation communautaire.
- Le camp d'été North of 50 Cops and Kids offre deux sessions d'une semaine pour des jeunes à risque de Pikangikum. Ce camp propose des activités divertissantes qui enseignent un mode de vie sain et des choix de style de vie positifs, sous la direction de conseillers de camp qui sont des agents de police.

Investir dans les services policiers des premières nations

Le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels travaille avec les Premières nations, dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations du gouvernement fédéral, en vue de financer des services policiers adaptés aux besoins des communautés des Premières nations. Cette politique prévoit que les coûts des services policiers des Premières nations sont partagés entre l'Ontario et le gouvernement fédéral, à raison de 48 % pour l'Ontario et de 52 % pour le gouvernement fédéral.

Au sein de l'Ontario, neuf services policiers autonomes des Premières nations fournissent des services policiers à 95 communautés des Premières nations. Dix-neuf autres communautés des Premières nations reçoivent des services de maintien de l'ordre de services de police des Premières nations administrés par la Police provinciale de l'Ontario. Sur les 20 communautés restantes, 18 reçoivent des services policiers du détachement de la Police provinciale le plus proche et les deux autres de deux services de police municipaux différents.

- En 2008-2009, l'Ontario a versé 28 millions de dollars aux services de police des Premières nations dans le cadre d'ententes de services policiers des Premières nations.
- Par le biais du programme fédéral de Fonds de recrutement de policiers, l'Ontario a affecté un montant annuel de 4 millions de dollars, pendant les cinq prochaines années, pour financer 40 nouveaux postes d'agent dans les services de police des Premières nations.
- Depuis 2003, 2,4 millions de dollars ont été octroyés en vertu du programme Partenariat pour les services de police communautaire pour le financement de 14 nouveaux postes de policiers dans les services policiers des Premières nations.
- Les services de police des Premières nations ont également embauché neuf agents de plus grâce à 1,6 million de dollars de fonds dans le cadre du Programme de recrutement de 1 000 agents - partenariat pour des collectivités plus sûres du gouvernement.
- En 2009, le service de police de la nation Nishnawbe-Aski a reçu 325 000 \$ pour financer des activités et initiatives en vertu de la Stratégie provinciale d'intervention contre la violence (SPIV). Cette stratégie, basée sur le modèle d'un programme semblable de la ville de Toronto, qui a été couronné de succès, a pour objectif de réduire la violence dans les collectivités en mettant l'accent sur l'intervention, la prévention, l'application de la loi et la mobilisation communautaire.
- Depuis 2003, les services de police des Premières nations ont reçu approximativement 216 737 \$ pour financer des programmes RIDE.

- Depuis 2004, les services de police des Premières nations ont obtenu environ 158 674 \$, par le biais du programme Subvention pour des collectivités sûres et dynamiques, pour financer des programmes de prévention du crime.
- Entre juin 2005 et avril 2009, le Collège de police de l'Ontario a dispensé une formation à 155 recrues des services de police des Premières nations sans aucun frais pour les communautés des Premières nations qu'ils desservent.

Le ministère a aussi effectué des investissements dans l'infrastructure policière au sein de communautés des Premières nations.

- Depuis 2003-2004, le ministère a investi 3,5 millions de dollars, par le biais de subventions pour les services policiers des Premières nations, en vue d'améliorer l'infrastructure policière dans les communautés desservies par le service de police de la nation Nishnawbe-Aski.
- Depuis 2005-2006, le ministère a versé au total 352 616 \$ pour financer le paiement des loyers d'une nouvelle installation au sein du service de police de Wikwemikong.
- Depuis 2006, le ministère a octroyé 346 007 \$ pour financer les locaux d'un détachement au sein de la Première nation de Walpole Island, une communauté qui relève de l'entente relative aux services policiers pour les Premières nations de l'Ontario administrés par la Police provinciale.
- Depuis 2007-2008, le ministère a octroyé au total 606 632 \$ pour financer le paiement des loyers d'un nouveau quartier général pour le service de police Treaty Three.
- Depuis 2007-2008, le ministère a débloqué au total 229 071 \$ pour contribuer au paiement des loyers d'une nouvelle installation au sein du service de police des chefs et conseils unis de Manitoulin.

Laura Blondeau, Bureau du ministre, 416 325-4973
Stuart McGetrick, Direction des communications, 416 325-9686

ontario.ca/nouvelles-securite
Available in English